

Publié le 8 juillet 2021

Les Entreprises publiques locales à l'heure de l'après-crise

A l'occasion de sa Rencontre nationale du 7 juillet, la FedEpl a organisé une table ronde sur l'avenir des services publics, avec des intervenants de tout premier plan. Le resserrement annoncé des finances publiques impose de réfléchir à de nouveaux modes de partenariat public-privé, à l'amorce d'un instant « haussmannien », comme le présente joliment Olivier Brousse de Veolia.



Près de 150 personnes, Epl adhérentes et partenaires, **ont répondu présentes à l'invitation de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales** de participer à la traditionnelle Rencontre nationale, annulée en 2020 du fait de la crise sanitaire. Cette dernière s'est tenue au **Carreau du Temple**, à Paris, magnifique bâtiment géré par une Spl. De riches débats ont ponctué cette édition, sur l'avenir des services publics après la crise ou encore l'actualité législative des Epl (lire ici). Sans oublier l'assemblée générale de la FedEpl qui a clôt la matinée.

Le Carreau du Temple, comme un symbole

Certes, les masques étaient encore de rigueur. Mais, à l'évidence, les présidents et directeurs d'Epl étaient ravis de retrouver l'atmosphère incomparable d'une manifestation en présentiel. **Sandrine Charnoz, adjointe à la maire de Paris en charge des sociétés d'économies mixtes et des sociétés publiques locales**, a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants, rappelant au passage que le Carreau du Temple s'était transformé, en plein confinement, en un lieu d'accueil pour les personnes les plus démunies. « Une façon de dire que les Epl sont ouvertes au public et savent s'adapter aux situations les plus extrêmes », assure-t-elle.

Les limites du « quoi qu'il en coûte »

Maire de Nanterre, président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales, Patrick Jarry était lui aussi particulièrement heureux de retrouver des adhérents « en chair et en os, ce qui n'était plus arrivé depuis le congrès d'Angers du mois d'octobre dernier ». La

première table ronde a porté sur l'avenir des services publics dans l'après-crise. Toutes les analyses économiques pointent **le risque d'un possible tassement des capacités d'investissement des collectivités territoriales dans les prochaines années**. Le « quoi qu'il en coûte » annoncé dès le premier jour du premier confinement par le président de la République n'a pas vocation à durer éternellement. Dans quel état les finances publiques seront-elles à l'issue de cette séquence inédite ? Comment les collectivités territoriales pourront-elles faire face aux défis qui se profilent ? **En filigrane, comment les Entreprises publiques locales pourront-elles tirer leur épingle du jeu ?**

Crise financière en vue

Robin Degron, économiste, conseiller scientifique de Futuribles, n'est pas très optimiste, estimant que tôt ou tard, « la générosité des Etats et de l'Europe dans le financement des aides aux entreprises et aux plus fragiles ainsi qu'à la politique de relance » prendra fin. « La France, qui est un des pays les plus imposés au monde, ne pourra pas recourir au levier fiscal. Dans le même temps, **les bases fiscales vont se réduire pour les collectivités territoriales** et les financements publics vont refluer ». Il faut donc inventer de nouvelles formes de coopération, « et les Entreprises publiques locales peuvent offrir aux territoires les moyens de mener à bien les projets prioritaires, dans un contexte où il faudra faire des choix ». **Celia Doublet, directrice générale de La Banque Postale collectivités locales**, administratrice de la FedEpl, confirme « être dans une forme d'attente, avec des données qui pour l'heure s'équilibrent, qui ne révèlent pas un effritement conséquent des marges d'investissement des collectivités ». Quoi qu'il en soit, « en tant que partenaire bancaire des collectivités, nous aurons nous aussi à nous adapter à cette nouvelle ère, notamment en **accordant une attention particulière aux projets porteurs de plus-value environnementale** ».

Le donnant-donnant du partenariat public-privé

Olivier Brousse, directeur du développement et de l'innovation de Veolia, estime que le salut se trouve dans un **renouvellement du partenariat public-privé pour réussir la transition vers l'après-crise**. Pour ce champion mondial de l'eau, la France, premier pays visité au monde, aurait part exemple tout intérêt à « mettre le paquet » sur « **l'amélioration de la qualité de ces eaux de baignade ou encore de réutilisation des eaux usées pour éviter la multiplication d'épisodes liés au stress hydrique** » afin de renforcer plus encore son attractivité. Et d'ajouter : « Nous traversons un moment haussmannien. Il faut prendre des décisions fortes, passer à un autre braquet. Dans un tel contexte, le privé et le public doivent travailler main dans la main. sans oublier les fonds d'investissement qui ne trouvent pas toujours des projets à financer. **Les SemOp offrent de formidables opportunités pour atteindre de tels objectifs**. Nous sommes attentifs à ce que le mouvement dynamique de l'économie mixte locale peut apporter ».

Des missions « à assurer par les élus locaux »

Message reçu 5 sur 5 par le président de la FedEpl, **Patrick Jarry**. « Les défis posés par la transition écologique imposent la recherche d'investissements et d'expertise auprès du secteur privé. Cependant, cette démarche doit au préalable s'effectuer dans un cadre qui permet d'assurer la maîtrise par les élus locaux et la transparence en direction des citoyens. **Cette exigence apparaît clairement dans le secteur des transports publics (électrification, hydrogène...), de l'énergie, du traitement et de la valorisation des déchets, mais aussi de manière nouvelle dans le secteur de la restauration scolaire par exemple.** Selon les objectifs recherchés, la gamme des Sem, Spl et SemOp permet précisément de répondre à ces attentes. Cette coopération entre public et privé doit également permettre d'accentuer les coopérations entre territoires, et entre collectivités territoriales de différents niveaux : communes, intercos, départements et régions, via leur participation conjointe au sein des Epl permettant d'exercer une responsabilité commune vis-à-vis des populations concernées », a-t-il indiqué. **Un vaste chantier, avec des partenaires impliqués et désireux ensemble d'inscrire la transition dans la durée.**

Par Benjamin GALLEPE